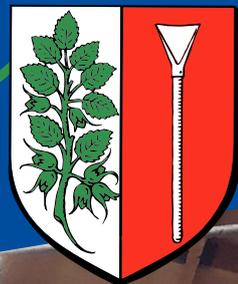


LE JOURNAL D'OBERHASLACH

Bulletin municipal n°43 - Septembre 2025



Les conscrits 2007/2008
en piste à l'occasion du messti !

Dépôt légal
Septembre 2025
ISSN 3076-436X

Les services de la mairie

NOUS VOUS ACCUEILLONS...

Lundi et mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mercredi de 8h30 à 12h

Judi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Vendredi de 8h30 à 11h30

Samedi de 10h à 12h

POUR NOUS CONTACTER



Mairie d'Oberhaslach
22 rue du Nideck
67280 OBERHASLACH



03.88.50.90.15



mairie@oberhaslach.fr

INFORMATIONS ET ACTUALITÉS DE LA COMMUNE



Sur le site internet

www.commune-oberhaslach.fr



Sur la page Facebook

« [Commune d'Oberhaslach](https://www.facebook.com/Commune.dOberhaslach) »



Avec l'application mobile
« [IntraMuros](#) »

Téléchargement gratuit sur le
Play Store et l'App Store !

Ne nécessite aucune inscription

A vos agendas !

Collecte sélective

À votre porte

- Vendredi 26 septembre 2025
- Vendredi 24 octobre 2025
- Vendredi 28 novembre 2025
- Vendredi 19 décembre 2025



Aire de déchets verts

Fermeture temporaire



Durant les travaux de voirie dans la rue du moulin,
l'aire de déchets verts d'Oberhaslach restera fermée.

Pendant cette période, vous pouvez vous rendre :

- à la déchetterie du Select'om de Muhlbach sur Bruche aux horaires d'ouverture habituels ;
- à titre exceptionnel à l'aire de déchets verts de Niederhaslach située 28 rue du Chemin Neuf (à l'arrière du stade de foot). L'aire de déchets verts est accessible le samedi de 9h à 17h

Don du sang À la salle des fêtes



- Lundi 6 octobre 2025 de 17h à 20h à OBERHASLACH
- Lundi 15 décembre 2025 de 17h à 20h à NIEDERHASLACH



Mesdames, Messieurs, Mes chers concitoyens,

La météo a rapidement changé pour accompagner comme il se doit ces jours de rentrée. Comme à l'accoutumée, à l'école d'Oberhaslach, cette dernière s'est faite en musique, et je tiens à souhaiter une belle année scolaire à l'ensemble des élèves comme à l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Suite au départ à la retraite d'Ellen Bloom et de Yolande Eichenlaub, à qui nous adressons encore tous nos remerciements, plusieurs nouvelles institutrices viennent compléter l'équipe enseignante pour cette rentrée.

Ainsi, nous tenons à souhaiter chaleureusement la bienvenue à Nina Marchal, Marie Fluhr, Sophie Dott et Anne Sophie Bienaimé, qui accompagneront désormais nos enfants dans leurs apprentissages.

Afin que ces derniers puissent se dérouler dans de bonnes conditions, nous avons largement renouvelé le mobilier scolaire pour cette rentrée, nous avons entièrement restauré une salle de classe, et monté des auvents pour ombrager les salles de l'école maternelle.

Mais du côté des travaux, c'est naturellement toujours la rue du Moulin qui aura mobilisé notre attention. Le chantier avance bien malgré de nombreuses surprises, et je tiens à saluer la patience dont font preuve l'ensemble des riverains ainsi que la qualité d'écoute et la compréhension dont fait preuve l'équipe de chantier pour pallier au mieux aux difficultés rencontrées.

En cette rentrée la pose des réseaux secs, à savoir l'éclairage public et le renforcement du réseau électrique peuvent démarrer. Encore quelques mois de patience seront nécessaires avant de retrouver une rue entièrement rénovée, mais je ne doute pas que le résultat sera à la hauteur de nos attentes.

Enfin, la rentrée s'annonce également chargée pour nos associations. Elles sont nombreuses à nous proposer un programme d'activité renforcé dans les prochaines semaines et nous tenions à nous en faire l'écho dans cette nouvelle édition de votre journal municipal.

Comme à notre habitude, nous revenons aussi en images sur les nombreux évènements qui auront jalonné l'été à Oberhaslach. Toutes les manifestations auront connu le succès et je tiens à remercier très chaleureusement toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés pour leur organisation et pour l'animation de notre village durant la période estivale.

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous une belle année scolaire, riche de partages et de découvertes, ainsi qu'une agréable lecture de ces quelques pages d'informations communales.

Bien à vous,



Votre Maire
Jean BIEHLER



Séance ordinaire du 23 juin 2025

TARIFICATION DE LA VITRINE PUBLICITAIRE RUE DE MOLSHEIM

Afin d'encadrer la location des vitrines publicitaires situées rue de Molsheim, le Conseil Municipal a fixé un tarif trimestriel différencié :

- 150 € pour les entreprises ayant leur siège à Oberhaslach,
- 200 € pour les entreprises extérieures.

Cette décision permettra de mieux valoriser cet espace et de soutenir en priorité les acteurs économiques locaux.

SUBVENTION À L'ASSOCIATION OBER'SPORTS NATURE

Monsieur Bruno HAZEMANN ayant quitté la salle des délibérations, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande émanant de l'association « Ober'Sports Nature » d'Oberhaslach au titre de soutien financier lors des festivités de la cérémonie du 8 Mai.

La commune décide d'accorder une aide de 700 € à l'association Ober'Sports Nature pour soutenir l'organisation des festivités du 8 mai.

CÉLÉBRATION DU 14 JUILLET

Dans le respect de la tradition, le Conseil Municipal décide du montant de participation de la commune à la fête nationale :

- L'achat de brioches aux enfants des écoles maternelle et primaire et aux personnes âgées de plus de 70 ans, l'achat de lampions pour les enfants et l'achat d'un feu d'artifice.
- Le versement d'une subvention au titre d'animation de la cérémonie officielle, de 100 € à la musique « Château du Nideck », de 100 € à la chorale « Sainte Cécile » et de 400 € à l'Association Sportive Bruche Hasel (ASBH) à charge de l'organisation du bal populaire pour le compte de la Commune.

ORGANISATION DU MESSTI 2025 ET DU CORSO FLEURI

Pour l'édition 2025 du Messti, le Conseil Municipal décide du montant de prise en charge par la commune à savoir :

- l'achat de fleurs pour le corso.
- Une subvention de 300 € est accordée aux associations locales impliquées dans la confection d'un char à savoir : l'Amicale des sapeurs-pompiers, le Ski-Club, l'Amicizia, le F.C Haslach, Ober'Sports Nature, le Tennis de table, l'ASFO l'Amicale de Pêche.

De plus, il est décidé d'attribuer au Comité des Fêtes une subvention spécifique de 300 € pour l'organisation générale.

MODIFICATION DU BUDGET PRIMITIF 2025

Une avance de 5 % a été intégrée au budget pour couvrir des travaux et aménagements de la rue du Moulin.

La modification du budget se traduit par :

- +30 000 € pour les réseaux de voirie,
- +10 000 € pour les installations de voirie,
- +4 000 € de recettes supplémentaires liées aux subventions.

Séance ordinaire du 23 juin 2025

BAUX DE CHASSE – NOUVEAUX ASSOCIÉS COMMUNALE N°1

Suite à l'avis favorable de la commission communale de chasse, le Conseil Municipal a agréé deux nouveaux associés au lot de chasse communal n°1 : M. Laurent Lemarié et M. Étienne Mathéy.

ACQUISITION FONCIÈRE – RUE DE LA SOURCE

Madame Cathy SCHNEIDER ayant quitté la salle des délibérations, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition de vente de parcelle de voirie rue de la Source, cadastrée section 10 parcelle n°320/0147.

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser Monsieur le Maire à acquérir par acte administratif ladite parcelle pour l'euro symbolique (1,-€) et à signer tout document utile à ce dossier,
- d'autoriser Monsieur Alain KLEIN, adjoint en charge de l'urbanisme, à signer l'acte de vente à intervenir,
- de solliciter l'inscription des parcelles susvisées au Livre Foncier,
- de prélever les crédits nécessaires au budget primitif 2025.

ACQUISITION DES BÂTIMENTS DE L'ERMITAGE ST FLORENT EN VUE DE LEUR TRANSFORMATION EN LOGEMENTS ADAPTÉS AUX SENIORS

Le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité l'acquisition des bâtiments de l'Ermitage Saint Florent, propriété de la Fabrique de l'église catholique d'Oberhaslach, afin de les transformer en logements adaptés aux personnes âgées.

Cette acquisition se fera pour l'euro symbolique (1 €). Le Maire est autorisé à signer les documents nécessaires, à solliciter des subventions pour accompagner ce projet et à engager les démarches administratives liées à l'achat et à l'inscription au Livre Foncier.

L'adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, Monsieur Alain Klein, est également mandaté pour signer l'acte de vente, rédigé en la forme administrative.

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2025.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MOLSHEIM-MUTZIG – RÉPARTITION DES SIÈGES

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité l'accord local proposé par la Communauté de Communes concernant la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire.

Dans ce cadre, le Conseil Communautaire sera désormais composé de 48 membres titulaires et 2 suppléants.

La répartition des sièges se fait en fonction de la population des communes membres (au 1er janvier 2025).

Ainsi, Oberhaslach, avec 1 743 habitants, disposera de 2 sièges titulaires.

Cette nouvelle composition entrera en vigueur lors du prochain renouvellement général des Conseils Municipaux.

CLASSEMENT D'OBERHASLACH EN « COMMUNE TOURISTIQUE »

Monsieur le Maire expose qu'un décret du 2 septembre 2008 prévoit les trois conditions suivantes pour un classement en commune touristique :

- la présence d'un office de tourisme classé,
- l'organisation « en périodes touristiques, des animations compatibles avec le statut des sites ou des espaces naturels protégés, notamment le domaine culturel, artistique, gastronomique ou sportif »,
- une capacité d'hébergement d'une population non-permanente répondant à un ratio minimal par rapport à la population permanente.

Il rappelle que la commune d'Oberhaslach remplit les conditions ainsi posées et qu'il s'avère intéressant et utile de solliciter la reconnaissance de la qualité de « commune touristique » et de déposer un dossier auprès de la Préfecture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'approuver le dossier de demande de dénomination de commune touristique et d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la dénomination de commune touristique auprès du Préfet.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT (DGF) - DÉLIBÉRATION RÉACTUALISANT LA LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

Vu les articles L 2334-1 à L 2334-23 du CGCT, Monsieur le Maire expose que le montant de la dotation globale de fonctionnement est calculé en fonction d'un certain nombre de critères, dont la longueur de la voirie publique communale.

La longueur de la voirie déclarée aux services de la préfecture par la commune doit être réactualisée.

Une mise à jour des voies communales pour prendre en compte l'ensemble des modifications et voies nouvelles communales a été établie le 23 avril 2025 par les services techniques de la mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et après en avoir délibéré précise que la nouvelle longueur de la voirie communale est de 13 690 ml et autorise Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer les documents nécessaires à cet effet.

MONTANT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DE DOMAINE PUBLIC PAR LES RÉSEAUX PUBLICS DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION ÉLECTRICITÉ

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal les règles relatives au calcul des redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité dont les dispositions sont aujourd'hui codifiées aux articles R.2333-105 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Il propose :

- de calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur au 1er janvier 2025 ;
- de fixer le montant de cette redevance au taux maximum prévu selon la règle de valorisation définie par les articles du Code général des collectivités territoriales visés ci-dessus et de l'indication du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ayant décidé de publier les indices et index BTP sous forme d'avis au Journal officiel de la République Française, soit un taux de revalorisation de 57,70 % applicable à la formule de calcul.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré, adopte la proposition qui lui est faite.

UN ESSAIM D'ABEILLES DANS VOTRE JARDIN : QUE FAIRE ?

Avec l'arrivée du printemps et des beaux jours, il n'est pas rare de voir apparaître des essaims d'abeilles dans nos jardins, sur une branche d'arbre, un mur ou même un abri de jardin. Si la première réaction est souvent la panique, il faut savoir que la présence d'un essaim n'est pas dangereuse en soi, à condition d'adopter les bons réflexes.

Pourquoi les abeilles essaient-elles ?

L'essaimage est un phénomène naturel qui se produit surtout au printemps et au début de l'été. La reine quitte alors la ruche avec une partie de la colonie pour fonder une nouvelle communauté. Pendant ce temps, les abeilles se regroupent en une grappe compacte, parfois impressionnante. Bonne nouvelle : gorgées de miel pour leur voyage, elles sont généralement peu agressives puisqu'elles n'ont pas encore de ruche à défendre.

Les bons réflexes à adopter en découvrant un essaim :

- Gardez votre calme et éloignez-vous sans gestes brusques.
- Écartez enfants et animaux domestiques de la zone.
- Fermez portes et fenêtres pour éviter leur entrée dans l'habitation.
- Observez-les à distance, sans tenter de les déloger ni de les détruire.

Il est important de rappeler qu'il est interdit de détruire un essaim : les abeilles sont une espèce protégée et essentielle à la pollinisation.

Qui contacter ?

La démarche la plus sûre et la plus efficace consiste à prévenir un apiculteur local. Celui-ci interviendra gratuitement pour récupérer l'essaim et lui offrir une nouvelle ruche. L'opération se fait généralement en soirée, lorsque les abeilles sont calmes, et elle se déroule sans danger pour vous ni pour l'essaim. En revanche, les pompiers ou les sociétés de désinsectisation ne sont pas compétents pour ce type d'intervention.



Abeilles, guêpes ou frelons : savoir les différencier

Avant d'appeler un apiculteur, il est utile de vérifier qu'il s'agit bien d'abeilles :

- Les abeilles ont un corps trapu et velu, de couleur brun-noir.
- Les guêpes sont plus fines, lisses, avec des rayures jaunes et noires bien nettes.
- Les frelons sont plus grands, avec des teintes variables selon l'espèce.

Dans le cas des guêpes ou des frelons, il est préférable de contacter un professionnel de la désinsectisation.

Prévenir leur installation

Quelques gestes simples permettent de limiter le risque d'installation d'un essaim :

- Surveiller régulièrement les murs, toitures et cheminées pour repérer fissures et cavités.
- Les boucher afin d'éviter que les abeilles n'y trouvent refuge.
- Planter des fleurs mellifères à distance de la maison pour orienter leur présence ailleurs dans le jardin.

Un allié de la biodiversité

Accueillir temporairement un essaim est surtout l'occasion de rappeler l'importance des abeilles pour notre environnement. Inestimables pollinisatrices, elles participent à l'équilibre de la biodiversité et à la production de nombreux fruits et légumes.

En cas de découverte d'un essaim, gardons à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'un danger, mais d'une étape naturelle de la vie de ces précieux insectes. Avec sang-froid et en faisant appel aux bonnes personnes, chacun peut contribuer à leur protection et à la préservation de notre environnement.

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de l'Agence Française pour la biodiversité : <https://www.agence-francaise-biodiversite.fr/france-biodiversite/>

Associations

REJOIGNEZ LA CHORALE GOSPEL O'COEUR

C'est la rentrée, l'occasion parfaite pour découvrir une activité conviviale et pleine d'émotions !

Sous la direction de Jean-Marc Delabays, la chorale Gospel O'cœur vous invite à partager le plaisir du chant et l'énergie du gospel.

📅 À partir du jeudi 11 septembre 2025 – 20h

📍 Oberhaslach – 2, rue des Écoles (entrée de l'école primaire, 1^{er} étage)

📅 📧 Infos et inscriptions : choralegospeljmd@gmail.com



OBER ' SPORTS NATURE - BOUGEONS ENSEMBLE, RIONS ENSEMBLE !

Nouveau rendez-vous sportif, convivial et inspirant au village, tous les jeudis soir

Envie de bouger, de rigoler, de retrouver la forme sans se prendre au sérieux ? De passer un bon moment, de rencontrer du monde de prendre soin de vous sans pression ?

Rejoignez-nous chaque **jeudi soir** pour un moment de sport accessible à tous, dans la bonne humeur et la convivialité ! Vous hésitez ? Venez essayer une séance durant le mois de septembre.

Au programme :

👊 Renforcement musculaire et circuit training, adaptés à chacun, toujours dans un esprit ludique et motivant. On transpire, oui, mais en souriant !

🏃 Jeux collectifs dynamiques pour booster le cardio tout en partageant un vrai moment de plaisir. Le tout dans une ambiance détendue, où chacun va à son rythme, sans jugement. On transpire ...mais on s'amuse surtout !

Une parenthèse sportive, mais pas seulement ! Nous organisons aussi tout au long de l'année des **sorties en pleine nature** : randonnées, vélo, ... autant d'activités à vivre **en famille ou entre amis**, pour se ressourcer et tisser des liens dans un cadre naturel.



Notre but ? **Créer du lien, des sourires, des souvenirs.** Nous souhaitons proposer des conférences, des rencontres, des ateliers autour du bien-être et du mieux vivre.

Nous avons également à cœur d'organiser des événements festifs et sportifs dans le village. Tout reste à inventer, ensemble !

Vous l'avez compris. Notre objectif est de créer une belle dynamique de village, conviviale et bienveillante, où chacun peut participer à sa manière. Tout reste à écrire et vos idées sont les bienvenues !

Que vous soyez grand sportif, amateur du dimanche ou simple curieux, **venez comme vous êtes.** Ici, l'important c'est d'avoir envie de partager un bon moment.

📅 Tous les jeudis soir

📧 Infos et inscriptions : Hervé Kientz au 07.86.83.40.61, par mail à obersportsnature@gmail.com ou via notre page Facebook.

À très vite pour transpirer, rire, et créer ensemble une belle dynamique de village !

RC DRIFT OBER / RCDO ALSACE UNE NOUVELLE ASSOCIATION !

La commune d'Oberhaslach accueille une nouvelle association : RC Drift Ober (RCDO Alsace).

Elle réunit des passionnés de modélisme autour d'une discipline originale et spectaculaire : le drift de voitures radiocommandées.

Actuellement composée d'une dizaine de passionnés, l'association a pour objectif de rassembler les amateurs de cette discipline et de la faire connaître dans la région.

Elle prévoit d'organiser régulièrement des rencontres, des compétitions amicales ainsi que des ateliers pour partager savoir-faire et expériences.

À terme, d'autres activités autour du modélisme pourraient également être développées.



Que l'on soit débutant ou expérimenté, chacun est invité à découvrir cette communauté conviviale et ses activités. L'association espère ainsi contribuer à renforcer les liens entre passionnés tout en faisant découvrir ce loisir original à un plus large public.

📅👉 Pour plus d'informations sur les horaires de pratique, les événements à venir ou les modalités d'adhésion, il est possible de contacter l'association à l'adresse suivante : rcdriftoberhaslach@gmail.com

ASSOCIATION «YOGA POUR TOUS»

Après un été placé sous le signe du repos et du ressourcement, l'Association Yoga pour Tous reprendra ses activités dès le mois de septembre. Elle proposera à nouveau des cours de Yoga de l'Énergie d'inspiration tibétaine, une pratique favorisant l'apaisement, le calme et la sérénité.

Cette rentrée marquera la 11^e année de pratique dans le village. Les cours seront animés par Mady Schneiders Jacquemin et se dérouleront à la salle de réception, au premier étage de la mairie, chaque lundi, mardi et mercredi.

Ouverte à tous sans condition physique particulière, cette discipline apporte rapidement des bienfaits sensibles dans la vie quotidienne. Les séances sont adaptées aux différents niveaux, qu'il s'agisse de débutants ou de pratiquants confirmés. Selon la demande, des séances de méditation pourront également être proposées, toujours en lien avec ce yoga.

Des cours de découverte gratuits ont lieu chaque mardi du mois de septembre à 18h30 (mairie, 1^{er} étage). Ces rendez-vous vous permettront de découvrir la pratique et d'obtenir les informations sur les horaires définitifs. À noter également : un cours spécialement dédié aux seniors est proposé le mercredi matin à 10h.

📅👉 Le programme détaillé est disponible à la mairie, ou sur la page Facebook de l'association. Renseignements et inscriptions au 06.82.39.40.99.



Retour en images



Pour que l'eau puisse à nouveau y couler, réfection de l'étanchéité de la fontaine principale, au centre du village



Rue du Moulin : les travaux de réfection du réseau d'assainissement, d'eau potable et de voirie ont débuté ! Un chantier d'une enveloppe globale de 1.5 million d'euros financé par la commune, la communauté de communes de la région Molsheim-Mutzig et la Collectivité européenne d'Alsace.



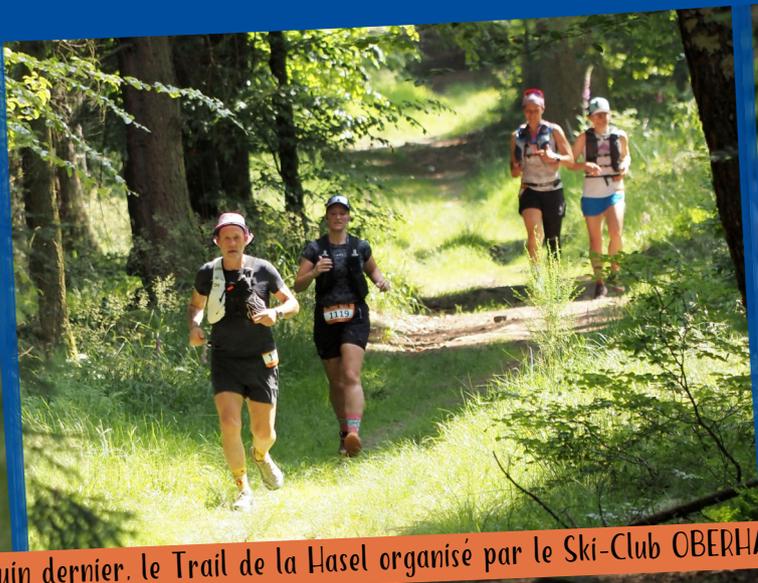
Travaux de remise en peinture à la salle des fêtes

Remise en peinture des gardes corps du parking de la salle des fêtes



À l'entrée du village, une cigogne annonce les naissances. Merci à Jean-Noël et à Laurence pour cette belle initiative.

Une salle de classe de l'école primaire fait peau neuve : sol rénové, mobilier et évier remplacés, tableau numérique et éclairage LED



Le 14 juin dernier, le Trail de la Hasel organisé par le Ski-Club OBERHASLACH !



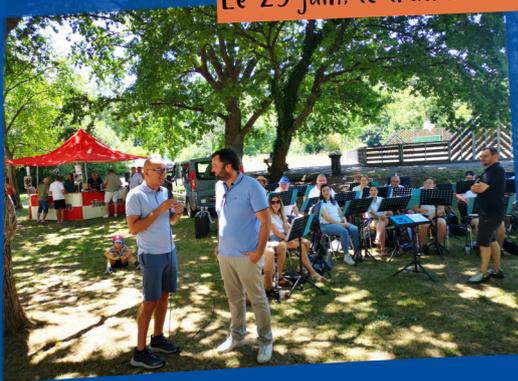
La fête de la musique organisée par la Guilde du Nideck



Le 29 juin, le traditionnel barbecue communal



Le 30 juin, inauguration du nouveau local du Ski-Club, au dessus du Club-house



Retour en images



Le 13 juillet, la fête nationale organisée par la commune et l'A.S Bruche Hasel



Messti 2025



Le 25 juillet, inauguration et ouverture du messti aux côtés des conscrits, des forains, du Comité des fêtes





Après une très belle chorégraphie, élection de Miss et Mister Messti 2025
Bravo a nos jeunes conscrits !



Quand la fête bat son plein !



Corso fleuri 2025



Le Football Club Haslach à Game of Thrones



Le tennis de table chez Magnum



Le Ski-Club au camping paradisi



L'Amicale de pêche en alerte à Malibu



Ober Sports Nature dans les Happy Days



L'Amicale des Sapeurs-Pompiers et leur petite maison dans la prairie



L'Amicizia avec Don Camillo

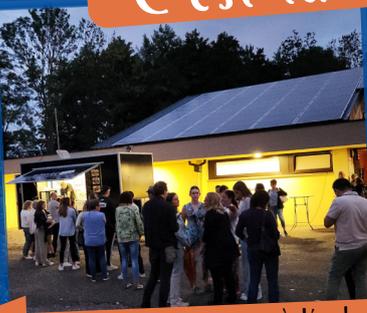


L'Association Sportive et Familiale d'Oberhaslach en croisière s'amuse



Les conscrits 2007/2008 dans Friends

C'est la rentrée !



Pour la fin des vacances et à l'aube de la rentrée scolaire.. une soirée bar éphémère proposée par le Comité des fêtes



Sous un ciel gris, les 135 élèves d'Oberhaslach ont repris le chemin de l'école, en musique ! Bienvenue aux nouvelles maîtresses et bravo à Valérie Patoor qui assure désormais la direction du primaire en plus de la maternelle.

Prochainement à Oberhaslach



OCTOBRE

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Dimanche 12 Départs de 7h à 14h	Marche populaire	Salle des fêtes	Ski-Club
Dimanche 19	Fête de l'arbre Infos : www.mnbruchepiemont.org Inscriptions : helloasso.com/associations/maison-de-la-nature-bruche-piemont	Salle des fêtes	Maison de la Nature
Samedi 25	Animation d'Halloween	Salle des fêtes	Conscrits 2007/2008

NOVEMBRE

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Dimanche 2 à 14h	Loto du Haslach 06.27.71.84.23	Salle des fêtes	Amicale des Sapeurs-Pompiers
Période vacances scolaires - à définir	Club Nature Inscriptions sur helloasso.com/associations/maison-de-la-nature-bruche-piemont	Espace nature de l'Engelmatt	Maison de la Nature Bruche/Piémont
Mardi 11 Horaires à définir	Cérémonie du 11 novembre	Monument aux morts d'Oberhaslach et Urmatt	Commune
Dimanche 16	Bourse aux vêtements et aux jouets	Salle des fêtes	Conscrits 2007/2008

DÉCEMBRE

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Samedi 6 à partir de 15h30	Féerie de Noël - Marché	Autour de la mairie	Commune & Comité des fêtes
Dimanche 14 à 12h	Repas de Noël des aînés	Salle des fêtes	Commune
Samedi 20 à 15h	Fête de Noël des enfants	Salle des fêtes	Commune

DÉBUT JANVIER

DATES & HORAIRES	MANIFESTATIONS	LIEUX	ORGANISATEURS
Vendredi 9 à 19h	Cérémonie des vœux du Maire 03.88.50.90.15	Salle des fêtes	Commune